

La banque terminologique Belgoterm

Adrien Hermans

Volume 39, numéro 1, mars 1994

La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003066ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003066ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hermans, A. (1994). La banque terminologique Belgoterm. *Meta*, 39(1), 168–175.
<https://doi.org/10.7202/003066ar>

LA BANQUE TERMINOLOGIQUE BELGOTERM

ADRIEN HERMANS

Centre de terminologie de Bruxelles, Bruxelles, Belgique

BELGOTERM est la banque terminologique multilingue du Centre de traitement de l'information au Ministère des Affaires économiques de Belgique. Conçue en 1988, elle tourne sur un IBM 3090-200E, le TP-moniteur est CICS, lié au GDDM pour la partie graphique. L'intention du Centre de traitement de l'information est de rendre BELGOTERM accessible sur son serveur BELINDIS.

Nous décrivons ici les principes qui ont guidé la conception de la banque, son architecture et son contenu, ainsi que quelques caractéristiques particulières.

PRINCIPES TERMINOLOGIQUES

BELGOTERM est une banque conceptuelle. Un terme est traité comme l'expression lexicale d'un concept. Ce concept est d'emblée placé à l'intérieur de son domaine d'emploi et de son environnement conceptuel. Un terme demandé ou trouvé est présenté avec sa définition, le terme générique dont il est un spécifique, ses termes spécifiques et cohyponymes ainsi qu'une série de termes apparentés, parmi lesquels les termes utilisés dans la définition, pour autant qu'ils soient présents dans la banque. L'information complète sur chacun des ces termes connexes est réellement rattachée au terme et immédiatement accessible. Il est ainsi aisé de naviguer à travers l'ensemble conceptuel complet, qui est le reflet de la connaissance des choses.

Voici la fiche standard proposée pour chaque terme :

TERME	
MATIÈRE	Domaine auquel se rapporte le terme.
DÉFINITION	Définition du terme.
CONTEXTE	Le terme utilisé dans un contexte. Au moins une des rubriques <i>définition</i> ou <i>contexte</i> est toujours présente.
SOURCE	Référence unique pour l'ensemble du terme, de la définition et du contexte, ou référence séparée pour chacune de ces rubriques.
FIABILITÉ	Fiabilité unique pour l'ensemble du terme, de la définition et du contexte, ou fiabilité séparée pour chacune de ces rubriques.
OBSERVATIONS	Remarques diverses se rapportant au terme.
SYNONYMES	
ANTONYMES	
TERMES GÉNÉRIQUES	
TERMES SPÉCIFIQUES	
RESTRICTIONS	Restrictions quant à l'emploi ou la signification d'un terme (géographiquement, dans le temps, etc.)

FORMULES	Formules mathématiques, chimiques et autres.
TERMES APPARENTÉ	Cohyponymes et autres termes contenus dans le fichier et apparentés au terme concerné.
ABRÉVIATION	Abréviation, acronyme, etc. du terme.
COMPILATEUR	Personne ou service ayant rassemblé les données terminologiques.
DATE DE COMPILATION	Date de saisie du terme concerné et de ses Données terminologiques.
RÉVISEUR	Personne ou service ayant apporté des modifications, des corrections, etc. aux données terminologiques.
DATE RÉVISION	Date de dernière adaptation des données terminologiques.
GRAPHIQUE	Représentations graphiques et schémas.

Le principe de base régissant une telle architecture est que l'utilisateur d'une banque terminologique multilingue doit disposer de l'information sur le réseau de concepts liés au terme et de l'information encyclopédique ainsi présentée pour pouvoir choisir un terme ou son équivalent. La compréhension du sens d'un terme passe par la connaissance de la chose. Une meilleure compréhension permet une meilleure rédaction et une meilleure traduction.

L'environnement conceptuel d'un terme peut encore être élargi selon les besoins de l'utilisateur : à sa demande, la banque crée tous les termes composés, dont le terme fait partie, ce qui ouvre une nouvelle perspective.

BELGOTERM fait ainsi le pont entre le dictionnaire multilingue et l'encyclopédie en plusieurs langues, dont l'information multicouche est immédiatement accessible.

CONSULTATION

L'utilisateur a le choix entre deux approches : s'il ne désire que l'explication d'un terme, il introduit le terme et la langue source : toutes les informations disponibles s'affichent à l'écran. Si l'utilisateur s'intéresse avant tout à la traduction du terme demandé, il indiquera également la langue ou les langues dans lesquelles il désire le ou les équivalents. Outre la traduction, la banque fournit le domaine auquel se rapporte le terme, ainsi que sa définition ou son contexte.

Voici les réponses possibles de BELGOTERM lors d'une demande d'explication :

- Lorsque le terme demandé ne figure qu'une fois dans le fichier et que celui-ci ne comporte qu'une définition du terme, toutes les rubriques contenant des informations relatives au terme s'affichent à l'écran.
- Lorsque le terme demandé figure plusieurs fois dans le fichier et que celui-ci comporte plusieurs définitions pour le terme en question, selon le domaine auquel il appartient, les rubriques *Matière* et *Définition* ou *Contexte* s'affichent à l'écran pour les différentes significations du terme demandé. Le domaine est numéroté. La sélection de ce numéro permet l'affichage de toutes les rubriques relatives au terme du domaine choisi.
- L'utilisateur peut, par la frappe d'une touche de fonction, appeler la liste de tous les termes composés dans lequel entre le terme en question. Les rubriques *Terme* et *Matière* relatives à tous les mots composés ainsi trouvés s'affichent à l'écran.
- Lorsque le terme demandé ne figure pas dans le fichier, mais que celui-ci comprend des éléments (appelés termes partiels) du terme demandé, les rubriques *Terme*, *Matière* et *Définition* ou *Contexte* s'affichent à l'écran, pour tous les éléments trouvés.

■ Lorsque le terme demandé ne figure pas dans le fichier, l'utilisateur peut demander, par la frappe d'une touche de fonction, sa découpe en syllabes ainsi que la combinaison des syllabes. Les rubriques *Terme*, *Matière* et *Définition* ou *Contexte* s'affichent pour toutes les combinaisons de syllabes trouvées.

Les différentes réponses possibles lors d'une demande de traduction sont les suivantes :

■ Lorsque le terme demandé ne figure qu'une fois dans le fichier et que celui-ci ne comporte qu'une définition du terme demandé, les rubriques *Terme*, *Matière* et *Définition* ou *Contexte* s'affichent à l'écran, par traduction dans chaque langue demandée. L'utilisateur peut obtenir l'information complète se rapportant à un terme traduit par la sélection du numéro correspondant. L'absence de traduction dans une langue demandée est signalée à l'utilisateur.

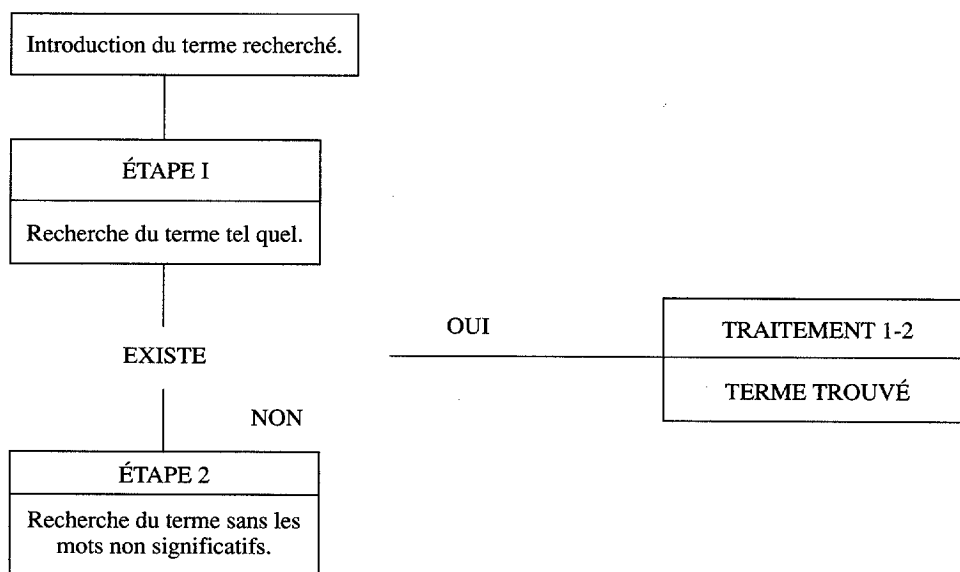
■ Lorsque le terme demandé figure plusieurs fois dans le fichier, les rubriques *Terme* et *Matière* apparaissent à l'écran dans chaque langue demandée et pour toutes les significations du terme demandé. L'absence de traduction dans une langue demandée et pour une signification précise du terme est signalée à l'utilisateur.

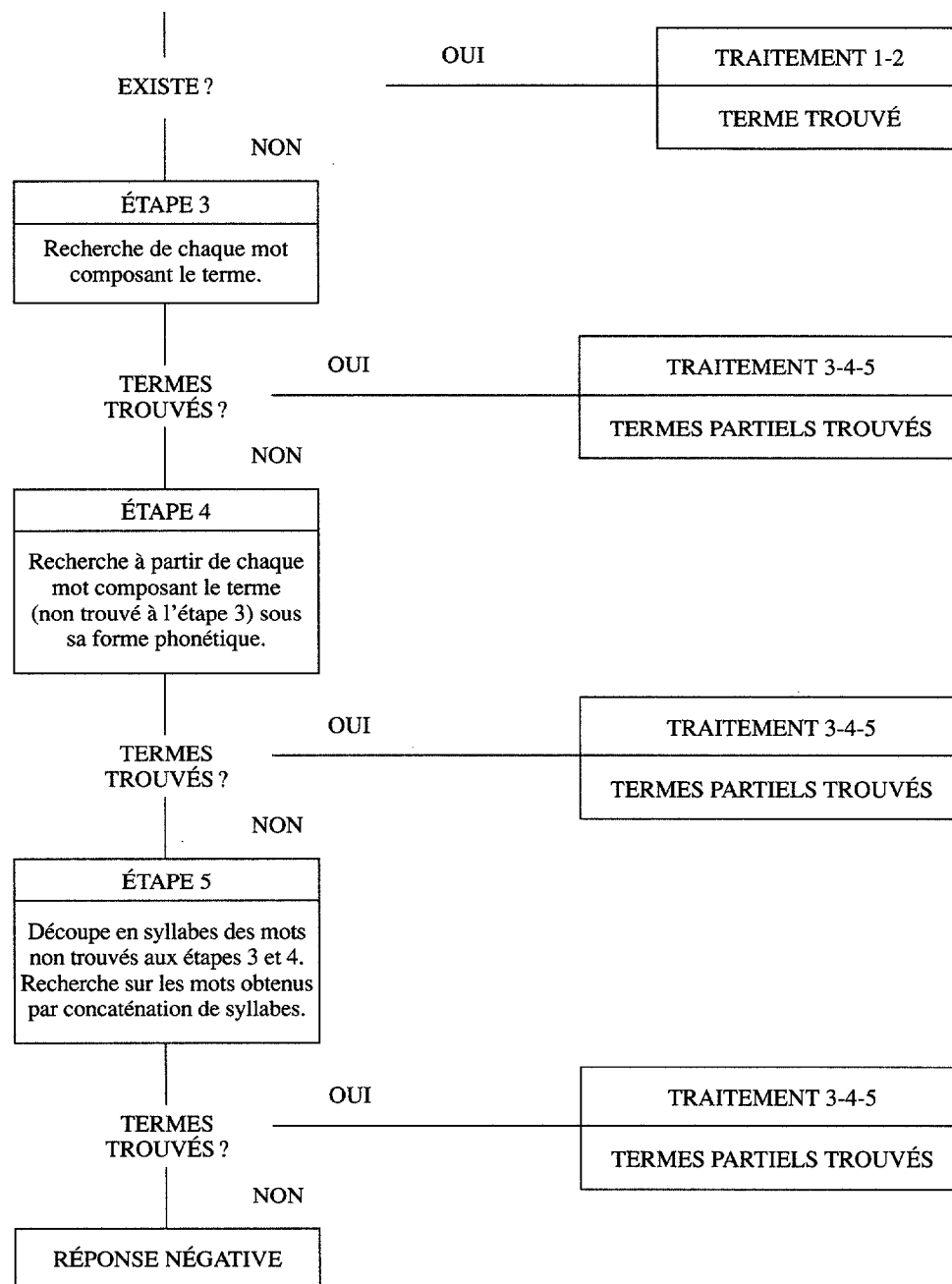
■ Lorsque le terme demandé ne figure pas dans le fichier, mais que celui-ci contient des éléments (termes partiels) du terme demandé : tous les éléments s'affichent dans la langue source, suivis des rubriques *Terme* et *Matière* de tous les équivalents pour toutes les langues demandées.

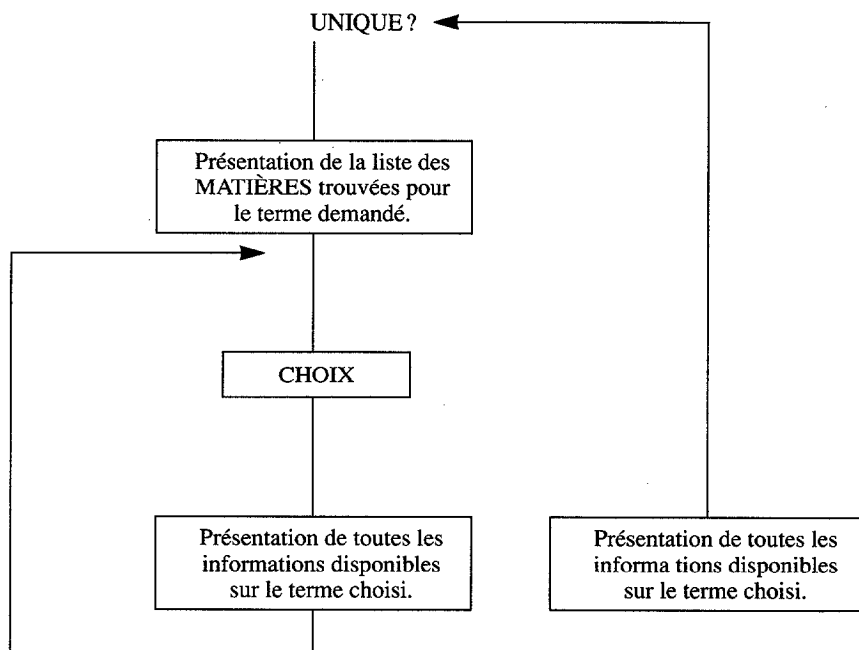
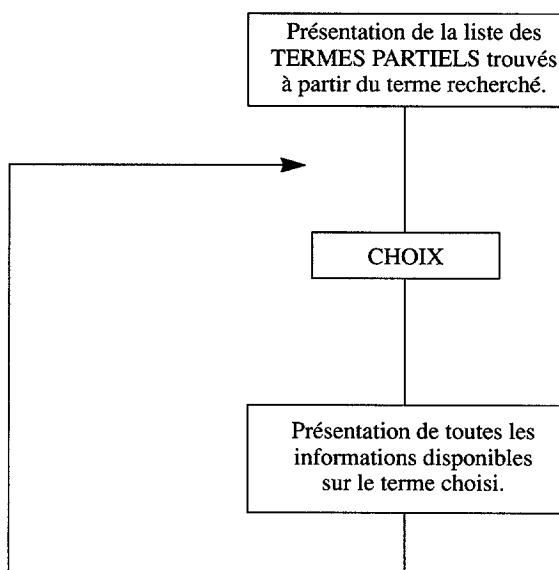
■ La découpe en syllabes est possible lorsque le terme demandé ne figure pas dans le fichier. Toutes les combinaisons de syllabes s'affichent dans la langue source, suivies des rubriques *Terme* et *Matière* pour toutes les langues demandées.

■ Lorsque le fichier contient effectivement le terme, et pas son équivalent dans les langues demandées, mais qu'il en a pour des langues non demandées, ces équivalents s'affichent à l'écran, à titre d'information. Les rubriques *Terme* et *Matière* de tous les équivalents dans les langues non demandées s'affichent à l'écran.

La routine de recherche peut être représentée ainsi :





TRAITEMENT 1-2 : TERME TROUVÉ**TRAITEMENT 3-4-5****TERMES PARTIELS TROUVÉS**

Sur tous les écrans appelés, les termes composés, partiels, les traductions, ainsi que les antonymes, termes génériques, spécifiques et apparentés sont numérotés. La sélection d'un numéro permet d'obtenir l'information complète relative au terme correspondant.

En mode *encyclopédie*, l'utilisateur trouve toute l'information dans sa langue ou dans la langue demandée par lui. En mode *traduction* il est supposé que le traducteur cherche un équivalent dans la langue qu'il connaît bien pour un terme rencontré dans la langue qu'il connaît moins bien. Il peut s'assurer de l'équivalence grâce aux définitions dans les deux langues. Dans la langue qu'il connaît bien, les marques grammaticales ne sont pas utiles au traducteur. Grâce à une reconnaissance de l'écriture phonétique, la banque est à même d'interpréter un grand nombre de fautes d'orthographe que l'utilisateur est susceptible de commettre.

Tout en disposant de fichiers partiels dans différents domaines techniques, scientifiques et administratifs, la banque est actuellement spécialisée dans les domaines suivants : informatique, robotique, télécommunications et bureautique. Dans ces domaines l'exhaustivité est visée, avant que ne soient complétées, une à une, les terminologies d'autres domaines. Les langues actuellement couvertes dans ces domaines de spécialité sont le français, le néerlandais, l'allemand et l'anglais. Le fichier en robotique est partiellement complété en russe. La banque offre également un fichier d'abréviations étendu dans les domaines scientifiques, techniques et administratifs.

SPÉCIFICITÉ DE LA BANQUE

La spécificité de Belgoterm, par rapport aux autres banques terminologiques, ne réside pas surtout dans une optique terminologique ou linguistique particulière qui aurait présidé à sa conception, mais dans les possibilités de consultation offertes à différents types d'utilisateurs et en fonction de différents modes d'utilisation. Grâce aux relations entre les termes et la reprise des termes de la définition dans la fiche sous forme de termes apparentés, d'une part, grâce à la présence systématique des définitions dans toutes les langues de l'autre, la banque est au service d'un public hétérogène et répond efficacement à l'hétérogénéité des questions réelles qui lui sont adressées. Bien que les paramètres *type d'utilisateur* et *mode d'utilisation* puissent être combinés de nombreuses manières et que les données empiriques à ce sujet soient rares, on peut formuler les réflexions suivantes.

Catégories d'utilisateurs

Il est bien entendu impossible de vérifier, sans enquête empirique, si l'utilisateur potentiel correspond bien à l'utilisateur effectif. Mais les grandes catégories d'utilisateurs semblent être les suivantes :

Les spécialistes d'un domaine technique

Ils connaissent une autre langue, mais sont peu intéressés par les problèmes de langue. Ils sont surtout préoccupés par une question technique. En situation active, ils connaissent la notion, mais pas la dénomination. Les relations conceptuelles, et notamment les termes apparentés, permettent de découvrir la dénomination inconnue. En situation passive, ils sont confrontés à une dénomination inconnue. La dimension encyclopédique de la banque fournira assez d'éléments pour trouver la solution.

Les spécialistes y trouveront également une description systématique des ensembles de termes et de la cohérence interne d'une terminologie, dont ils ont besoin pour le bon fonctionnement de leurs pratiques théoriques. Rey (1979 : 55 e.s.)

Les traducteurs

Leur compétence est avant tout linguistique. Ils apprécient notamment le volet explicatif de la banque qui fournit un contexte et un arrière-plan technique, ainsi que les renvois qui permettent la recherche de notions proches, en cas d'absence de correspondance entre terme en langue-source et en langue d'arrivée, et enfin les définitions dans la langue cible qui lèvent les ambiguïtés.

Les étudiants, tant dans la discipline technique que dans la langue étrangère, ainsi que des vulgarisateurs en situation d'apprentissage comme les documentalistes et les journalistes

Ceux-ci se trouvent le plus souvent devant des dénominations inconnues. La banque leur fournit traduction, synonymes et renseignements encyclopédiques.

Modes d'utilisation

Bien qu'il n'existe pas d'équivalence parfaite entre les utilisations prévues et les utilisations réelles, entre les hypothèses d'utilisation et l'expérience pratique, les modes d'utilisation suivants ont été prévus : Hartmann (1989).

La situation classique de consultation : la demande ponctuelle sur le sens d'un terme, en vue de la vérification d'une connaissance, la compréhension d'un texte ou d'un terme

L'utilisateur cherche les informations bien précises qui lui manquent, ou consulte la banque lorsqu'une information donnée ne lui paraît pas assez sûre. L'utilisateur lit d'abord la définition. Souvent celle-ci ne satisfait pas immédiatement, et il poursuivra sa recherche dans la banque à partir des termes utilisés dans la définition. Contrairement aux dictionnaires sur papier et aux autres banques terminologiques, les renvois vers ces termes sont explicites. Ils forment des *ricochets de l'information* (Lehmann 1990). L'utilisateur va donc rapidement et à l'intérieur de la banque d'une définition à l'autre, jusqu'au moment où il a trouvé la réponse complète à sa question.

La situation de l'apprentissage

Très systématique la banque permet, sans être un manuel de cours, d'accéder à des informations détaillées, s'adressant tant aux profanes qu'aux experts.

Mode d'utilisation des traducteurs

On sait que les traducteurs se tournent d'abord vers un dictionnaire traductif bilingue dans l'espoir de trouver un équivalent dans leur langue et recourent ensuite à un dictionnaire explicatif unilingue plus encyclopédique pour lever toute ambiguïté (Moulin 1983). Belgoterm réunit les deux fonctions : elle est traductive et encyclopédique dans toutes les langues qui y sont traitées.

AUTRES APPLICATIONS

La structure conceptuelle de la banque, l'éventail de ses fonctions de navigation et sa capacité de création de termes composés, combinées avec la richesse en information, ouvrent des voies à d'autres applications que la consultation humaine, telles que l'extraction de dictionnaires multilingues ou encyclopédiques. La banque est utilisable aussi pour l'établissement de *thesauri*. Il suffit pour cela de créer l'arbre des termes génériques/spécifiques et de choisir le niveau désiré pour le *thesaurus*.

Une application non prévue, mais suggérée par certains, est l'utilisation de la banque comme didacticiel, soit dans l'enseignement de la traduction technique, soit pour l'enseignement des domaines techniques couverts par la banque. Comme base de connaissances la banque pourrait rendre service dans l'élaboration de systèmes experts.

RÉFÉRENCES

- HARTMANN, R. K. K. (1989) : «Typologie der Wörterbücher nach Benutzungsmöglichkeiten», *Wörterbücher und ihre Benutzer*, Berlin, W. de Gruyter, pp. 111-116.
- LEHMANN, A. (1990) : «De définition à définition. L'interprétation dans le dictionnaire par le jeu des renvois», *La définition*, Centre d'études du lexique, Paris, Larousse, pp. 208-224.
- MOULIN, A. (1983) : «LSP Dictionaries for EFL Learners», R. Hartmann (Éd.), *Lexicography. Principles and Practice*, London, Academic Press, pp. 144-152.
- REY, A. (1979) : *La terminologie. Noms et notions*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 55 e.s.